FOCUS
GROUPE & CO

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHÔNE
165, Rue Garibaldi
69401 LYON CEDEX 03

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réaménagement et sécurisation du CEPC de Saint Priest

" Centre Examen Permis de Conduire "

29 Chem. de la Pierre Blanche,
69800 Saint-Priest



Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P. - LOT N°04
MENUISERIES INTERIEURES BOIS

EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ECONOMISTE
FOCUS GROUPE
Romain PENET
Tel : 06 13 69 50 01
Email : romain.penet@focus-groupe.fr

ARCHITECTE
DE+BELLE
Victoria SIDE
Tel : 09 83 44 20 24
Email : v.side@deplusbelle.fr

BET FLUIDES
BETEG
Basile THOUVENIN
Tel : 06 66 87 49 43
Email : b.thouvenin@beteg-sarl.fr

BET ACOUSTIQUE
EUROPE ACOUSTIQUE INGENIERIE
Philippe DA COSTA
Tel : 04 72 89 71 10
Email : tech@eai-acoustique.fr

ENTREPRISE

.....

.....

.....

.....

.....

Sommaire

1 PRESCRIPTIONS GENERALES 3

1.1 NOTA IMPORTANT 3

2 BLOC-PORTE 3

2.1 BP AME PLEINE / HUISSERIE BOIS 4

2.1.1 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (bc+fp) - SAS WC 4
2.1.2 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (bcc+fp) - WC 4
2.1.3 Porte stratifiée de 93 x 204 cm (bcc+fp) - Douche 4

2.2 BP AME PLEINE / HUISSERIE BOIS / PLUS-VALUE ACOUSTIQUE 5

2.2.1 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (ss+bc+fp) - Amélioration acoustique 30dB minimum 5
2.2.2 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (bc+fp) - Amélioration acoustique 35dB minimum 6
2.2.3 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (ss+bc+fp+cf½h) - Amélioration acoustique 35dB minimum 6
2.2.4 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (ss+bc+fp) - Amélioration acoustique 40dB minimum 6

3 MENUISERIES COMPLEMENTAIRES 7

3.1 Plinthes en fibres de moyenne densité de 19 x 100 mm - A peindre 7
3.2 Tablette mural en panneaux stratifié de largeur 70 cm 7
3.3 Panneaux d'habillage acoustique en mousse mélamine 8
3.4 Parement d'habillage acoustique en panneaux bois perforée sur isolation 9
3.5 Pare-vue bois séparatif fixé au sol - 275 x 250 cm ht 10
3.6 Révision de portes existantes conservées 11
3.7 Plan de sécurité 11
3.8 Organigramme pour cylindres européens 11

1 PRESCRIPTIONS GENERALES

1.1 NOTA IMPORTANT

- **Les entreprises doivent impérativement se référer au lot n°00 Clauses Communes à tous les lots.**

- **Les entreprises devront mettre en œuvre l'ensemble des moyens à leur disposition afin d'assurer le maintien en activité du site, notamment les examens. Une attention particulière sera à apporter au nuisances, au zonage des interventions et à l'identification des intervenants sur le chantier**

2 BLOC-PORTE

Quincaillerie

Serrure bec de cane, serrure bec de cane à condamnation et serrure pêne dormant ½ tour
- VACHETTE série D20 ou équivalent

Serrure de sûreté
- VACHETTE série D40 ou équivalent - avec cylindre RADIAL NT sur organigramme MOA

Serrure de sûreté
- avec cylindre DOM (référence à définir en EXE avec le Maître d'Ouvrage) sur organigramme

Paumelles en acier roulé bout rond
- 3 de 140-55 pour portes alvéolaires
- 4 de 140-55 pour portes pleines

Cylindre
- VIP + de VACHETTE ou équivalent

Garniture de porte
- ALTO XL de VACHETTE ou équivalent en aluminium finition inox brossé avec plaques adaptées au type de serrure préconisée (poignée déportée ''PMR'')

Ferme-porte
- DC170 de VACHETTE ou équivalent à glissière (1 par vantail) adapté au type de porte et laqué dans le ton de la menuiserie

Crémone à ouverture rapide
- 335 de VACHETTE ou équivalent avec gâches haute et basse encastrées

Verrous à entailler
- LBA 933 de VACHETTE ou équivalent à bascule avec gâche encastrée dans le sol

Butée de porte
- 3737 de VACHETTE ou équivalent aluminium anodisé argent.

NOTA

- Des produits équivalents à ceux référencés ci-dessus pourront être proposés par l'Entreprise. Par contre le choix des couleurs dans la gamme des Fabricants sera laissé au Maître d'œuvre.

2.1 BP AME PLEINE / HUISSERIE BOIS

Porte à âme pleine

Porte à âme pleine sur ossature bois exotique y compris renfort au droit de la serrure, parements en panneaux de fibres de bois dur surfacés et stratifiés. Ces portes auront une épaisseur de 40 mm minimum et seront à rives droites. Dans le cas de porte à 2 vantaux les battements seront incorporés.

L'ensemble des portes seront détalonnées de 1 cm permettant d'assurer la ventilation

Le degré de tenue au feu sera indiqué dans les articles ci-dessous et l'Entreprise devra toutes les prestations nécessaires à l'obtention de ces performances (joints entre parois et blocs-portes, joints en feuillures, vitrage pour les portes à oculi, inscription normalisée etc) ainsi que la fourniture des procès-verbaux correspondants.

Les huisseries seront en bois exotique rouge (Niangon, Red Dark Méranti ou Acajou). Elles seront assemblées par tenons et enfourchements et comporteront des rainures à briques et des gorges électriques. Elles seront livrées sur le chantier avec les liteaux d'écartement et des happes pour les huisseries à sceller. Leur section devra permettre la pose des bloc-portes sur des cloisons d'épaisseur 84 ou 72 mm.

Butoir de porte fixé en plinthes en aluminium brossé et caoutchouc noir comprenant fixation avec tampon sec et visserie invisible.

Référence du stratifié :

- Gamme POLARIS de chez ABET LAMINATI ou équivalent à faire approuver par l'Architecte et le Maître d'Ouvrage.

2.1.1 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (bc+fp) - SAS WC

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure bec de cane à condamnation, ferme-porte, garniture de porte, paumelles et butée de porte.

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Porte pour accès au SAS WC des nouveaux sanitaires depuis le Hall

2.1.2 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (bcc+fp) - WC

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure bec de cane à condamnation, garniture de porte, paumelles et butée de porte.

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Portes pour accès aux WC des nouveaux sanitaires depuis le SAS WC

2.1.3 Porte stratifiée de 93 x 204 cm (bcc+fp) - Douche

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure bec de cane à condamnation, garniture de porte, paumelles et butée de porte.

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Portes pour accès aux Douches des depuis les vestiaires femmes et hommes

2.2 BP AME PLEINE / HUISSERIE BOIS / PLUS-VALUE ACOUSTIQUE

Porte à âme pleine

Porte à âme pleine sur ossature bois exotique y compris renfort au droit de la serrure, parements en panneaux de fibres de bois dur surfacés et stratifiés. Ces portes auront une épaisseur de 52 mm minimum et seront à rives droites.

L'ensemble des portes seront détalonnées de 1 cm permettant d'assurer la ventilation

Le degré de tenue au feu sera indiqué dans les articles ci-dessous et l'Entreprise devra toutes les prestations nécessaires à l'obtention de ces performances (joints entre parois et blocs-portes, joints en feuillures, vitrage pour les portes à oculi, inscription normalisée etc) ainsi que la fourniture des procès-verbaux correspondants.

Les huisseries seront en bois exotique rouge (Niangon, Red Dark Méranti ou Acajou). Elles seront assemblées par tenons et enfourchements et comporteront des rainures à briques, des gorges électriques et une gorge isophonique accueillant un joint en périphérie,
Elles seront livrées sur le chantier avec les liteaux d'écartement et des happes pour les huisseries à sceller. Leur section devra permettre la pose des bloc-portes sur des cloisons d'épaisseur 98 ou 72 mm.

Butoir de porte fixé en plinthes en aluminium brossé et caoutchouc noir comprenant fixation avec tampon sec et visserie invisible.

Référence du stratifié :

- Gamme POLARIS de chez ABET LAMINATI ou équivalent à faire approuver par l'Architecte et le Maître d'Ouvrage.

NOTA :

- Les portes ci-après devront disposer d'un affaiblissement acoustique minimum suivant indication à chaque article. L'Entreprise devra fournir toutes les sujétions nécessaires à l'obtention de l'affaiblissement acoustique requis, comprenant notamment l'âme acoustique de la porte, les joints périphériques isophonique continus, le seuil automatique escamotable ou tout autre dispositif adapté, le calfeutrement acoustique entre huisserie et gros œuvre, ainsi que tous les accessoires compatibles. Les performances acoustiques devront être justifiées par des procès-verbaux d'essais délivrés par un laboratoire agréé.

2.2.1 Porte stratifiée de 83 x 204 cm (ss+bc+fp) - Amélioration acoustique 30dB minimum

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure de sûreté, bec de cane, ferme-porte, garniture de porte, paumelles et butée de porte

Ensemble des spécificités acoustiques nécessaires suivant indication de l'Acousticien

Référence :

- 1V EI30 - UNIPHONE - HUISSERIE BOIS de chez MALERBA ou techniquement équivalent
- Affaiblissement acoustique R = 33 dB(A).
- Affaiblissement acoustique R + C = 32 dB(A) - Conforme aux prescriptions acoustiques du projet > 30dB
- Résistance au feu : EI 30

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Accès vestiaire Homme depuis l'espace de travail
- Accès vestiaire Femme depuis l'espace de travail

2.2.2 **Porte stratifiée de 83 x 204 cm (bc+fp) - Amélioration acoustique 35dB minimum**

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure bec de cane à condamnation, ferme-porte, garniture de porte, paumelles et butée de porte.

Ensemble des spécificités acoustiques nécessaires suivant indication de l'Acousticien

Référence :
- 1V EI30 - PORTAPHONE - HUISSERIE BOIS de chez MALERBA ou techniquement équivalent
- Affaiblissement acoustique R = 39 dB(A).
- Affaiblissement acoustique R + C = 37 dB(A) - Conforme aux prescriptions acoustiques du projet > 35dB
- Résistance au feu : EI 30

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Accès Salle d'attente PL/Moto depuis le hall

2.2.3 **Porte stratifiée de 83 x 204 cm (ss+bc+fp+cf½h) - Amélioration acoustique 35dB minimum**

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure de sûreté, bec de cane, ferme-porte, garniture de porte, paumelles et butée de porte.

Ensemble des spécificités acoustiques nécessaires suivant indication de l'Acousticien

Référence :
- 1V EI30 - PORTAPHONE - HUISSERIE BOIS de chez MALERBA ou techniquement équivalent
- Affaiblissement acoustique R = 39 dB(A).
- Affaiblissement acoustique R + C = 37 dB(A) - Conforme aux prescriptions acoustiques du projet > 35dB
- Résistance au feu : EI 30

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Accès local technique depuis le hall

2.2.4 **Porte stratifiée de 83 x 204 cm (ss+bc+fp) - Amélioration acoustique 40dB minimum**

Porte à 1 vantail sur huisserie bois, stratifié, avec serrure de sûreté, bec de cane, ferme-porte, garniture de porte, paumelles et butée de porte

Ensemble des spécificités acoustiques nécessaires suivant indication de l'Acousticien

Référence :
- 1V EI30 - ISOPHONE - HUISSERIE BOIS de chez MALERBA ou techniquement équivalent
- Affaiblissement acoustique R = 43 dB(A).
- Affaiblissement acoustique R + C = 41 dB(A) - Conforme aux prescriptions acoustiques du projet > 40dB
- Résistance au feu : EI 30

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Accès salle d'examen depuis le dégagement de l'entrée
- Accès salle de réunion depuis dégagement 7 au niveau 1
- Accès espace inspecteurs 1 depuis dégagement 7 au niveau 1

3 MENUISERIES COMPLEMENTAIRES

3.1 Plinthes en fibres de moyenne densité de 19 x 100 mm - A peindre

La prestation comprend :

- Fourniture et pose de plinthe bois en rénovation à peindre de dimension suffisante pour recouvrement des plinthes existants. Plinthe adaptée au milieu humide hydrofugée
- Fixations par chevilles et vis ou par double encollage néoprène et ce sur toute la surface. Elles comporteront des rainures et languettes sur les rives latérales pour assemblage entre les éléments et un arrondi sur la rive supérieure.
- La prestation comprendra aussi les coupes d'onglets, le tablettage,
- L'ensemble des joints acrylique entres les plinthes et les parois,
- Les coupes, découpes, les pertes et déchets d'emploi
- Respect des préconisations du fabricant et toutes sujétions de mise en œuvre

Unité de métré :

- Au mètre linéaire - ml

Localisation :

- En périphérie des nouveaux sols souples mis en œuvre

3.2 Tablette mural en panneaux stratifié de largeur 70 cm

Fourniture de tablette en panneaux stratifié d'épaisseur 22 mm, posée sur cloisons et parois verticales par équerres, chevilles et vis invisibles, compris tablettages, ajustage et toutes sujétions de mise en œuvre.Référence :

- De chez EGGER ou équivalent
- Dans la gamme du Fabricant, au choix de l'Architecte

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Dans la salle d'attente PL/Moto

3.3 **Panneaux d'habillage acoustique en mousse mélamine**

La prestation comprend :

- Vérification préalable des supports (planéité, propreté, cohésion, absence d'humidité)
- Réception et contrôle des dalles (dimensions, aspect, biseaux, conformité acoustique α moyen ≥ 0,90 sur 500/1000/2000 Hz)
- Stockage des panneaux dans un local sec, à l'abri des chocs et de l'humidité
- Traçage préalable de l'implantation selon calepinage validé (pose non jointive, alignements, trames décoratives)
- Respect des espacements définis entre panneaux pour assurer l'effet esthétique et la performance acoustique
- Découpe des dalles à l'outil adapté (cutter ou lame spécifique) pour obtenir des arêtes nettes sans déchirure
- Utilisation d'une colle adaptée à la mousse de mélamine (sans solvant agressif), compatible avec le support
- Application de la colle de manière homogène (plots ou cordons) au dos des panneaux sans surcharge
- Mise en place des dalles par pression uniforme afin d'assurer une parfaite adhérence sans déformation
- Respect du temps de prise de la colle avant toute sollicitation des panneaux
- Pose soignée garantissant la continuité des biseaux et la régularité visuelle de l'ensemble
- Vérification des alignements horizontaux et verticaux à l'avancement
- Traitement particulier des angles, rives et points singuliers (prises, équipements, menuiseries)
- Coordination avec les autres corps d'état pour éviter toute dégradation ou dépose ultérieure
- Protection des panneaux après pose (sensibilité aux chocs et salissures) jusqu'à réception
- Nettoyage léger si nécessaire avec méthode adaptée (sans écrasement ni altération de la mousse)
- Vérification finale de l'aspect esthétique (absence de jeu irrégulier, défaut de collage, désaffleurement)
- Contrôle visuel de la conformité au calepinage et aux performances attendues
- Respect des indications du Fabricant
- Remise d'un ouvrage homogène, sans défaut apparent et conforme aux prescriptions acoustiques du projet

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- En plafond existant, surplombant la salle d'examen
- En plafond existant, surplombant l'espace de travail
- Suivant étude acoustique

3.4 **Parement d'habillage acoustique en panneaux bois perforée sur isolation**

La prestation comprend :

- Vérification préalable des supports (planéité, stabilité, absence d'humidité, tolérances compatibles avec une ossature secondaire).
- Validation du calepinage (dimensions des panneaux, trame de perforation, alignements, traitement des rives, angles et joints).
- Mise en place d'une ossature secondaire (bois ou métallique) parfaitement alignée et fixée au support, permettant la ventilation et l'intégration du complexe acoustique.
- Respect d'un vide technique entre support et parement permettant d'optimiser les performances acoustiques.
- Intégration d'un absorbant acoustique en arrière-plan de type laine minérale de densité 110 kg/m³ minimum (type AFR7 ou équivalent), épaisseur 40 mm minimum, mise en œuvre continue sans discontinuité, assurant la performance d'absorption acoustique recherchée.
- Mise en place d'un tissu acoustique en fond de type JUNCKO de chez SHOWTEX ou équivalent, coloris au choix de l'architecte, assurant l'amélioration des performances acoustiques, la protection de l'absorbant et la résistance aux dégradations.
- Fourniture et mise en œuvre de panneaux bois pleins perforés type ARTPHONY ou équivalent, comprenant parement bois avec perforations calibrées, finition d'usine (teinte, vernis ou placage selon choix architecte), classement feu adapté si requis.
- Pose des panneaux selon calepinage validé, avec alignement rigoureux des perforations et continuité visuelle des trames.
- Fixation des panneaux sur ossature par système invisible (clips, agrafes ou fixation en feuillure), conformément aux prescriptions du fabricant (aucune fixation apparente sauf validation MOE/MOA).
- Réalisation des joints entre panneaux, joints fermés ou creux selon système, maintien de jeux réguliers pour dilatation, traitement esthétique soigné.
- Traitement des points singuliers (angles sortants/rentrants, tableaux, plinthes, jonctions plafond).
- Coordination avec les autres corps d'état (réseaux, appareillages, menuiseries), avec intégration soignée des équipements (prises, interrupteurs, grilles de ventilation).
- Réalisation des découpes et réservations dans les panneaux avec finition propre et sans éclats.
- Protection des ouvrages pendant toute la durée du chantier (chocs, rayures, salissures).
- Nettoyage en fin de pose avec produits adaptés à la finition des panneaux.
- Vérification finale de l'alignement, de la stabilité, de la qualité esthétique et de la continuité des performances acoustiques (absence de ponts phoniques majeurs).
- Remise d'un ouvrage conforme aux exigences architecturales et aux performances acoustiques attendues.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- En périphérie de la salle d'examen
- Au droit de la cloison séparative créée sur la passerelle métallique
- Suivant étude acoustique

3.5 **Pare-vue bois séparatif fixé au sol - 275 x 250 cm ht**

La prestation comprend :

- Vérification préalable des supports (sol, murs, plafonds) : planéité, résistance mécanique, compatibilité avec les systèmes de fixation
- Implantation conforme aux plans (dimensions, alignement, respect des circulations et dégagements réglementaires ERP)
- Traçage précis des axes et emplacements des éléments porteurs
- Fourniture de panneaux stratifiés compacts (type HPL ou équivalent) adaptés à un usage intensif en ERP (résistance aux chocs, rayures, humidité)
- Vérification du classement de réaction au feu des matériaux (conformité aux exigences ERP – Euroclasse adaptée)
- Mise en œuvre d'une ossature porteuse (bois ou aluminium) assurant rigidité et stabilité de l'ensemble
- Fixation de l'ossature au sol, murs et/ou plafond par ancrages mécaniques adaptés (chevillage, vissage)
- Vérification de l'aplomb, du niveau et de l'équerrage de la structure avant pose des panneaux
- Découpe des panneaux stratifiés avec outillage adapté pour garantir des arêtes nettes sans éclats
- Pose des panneaux pleins avec joints maîtrisés (joint creux, couvre-joint ou joint affleurant selon prescription architecturale)
- Fixation par vissage invisible, inserts ou systèmes spécifiques (rails, pinces), sans altération des parements visibles
- Traitement des chants (chants usinés, bandes de chant ou finition d'origine compacte selon produit)
- Traitement soigné des jonctions, angles, rives et points singuliers (pieds de cloison, jonctions plafond/mur)
- Intégration des réservations nécessaires pour équipements (prises, interrupteurs, passages techniques)
- Vérification de la continuité des parements (alignement, planéité, absence de désaffleurement)
- Respect des tolérances de pose pour garantir un rendu esthétique homogène
- Coordination avec les autres corps d'état (électricité, CVC, mobilier)
- Protection des parements stratifiés pendant les travaux (films de protection maintenus jusqu'à réception)
- Nettoyage final sans produit abrasif pour préserver l'aspect des surfaces
- Vérification finale de la stabilité, de la rigidité et de la qualité esthétique de l'ensemble
- Contrôle de conformité aux exigences ERP (sécurité, accessibilité, résistance au feu)
- Remise d'un ouvrage fini, propre, durable et sans défaut apparent
- Respect du dessin de l'Architecte (profils claire voie, façon de joint creux avec feutre, autre dessins)

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Au droit du dégagement 2, dans le hall
- Au droit de l'accès au dégagement de l'entrée, dans le hall

3.6 **Révision de portes existantes conservées**

Prestation comprenant :

- Repérage et diagnostic de l'état des portes (ouvrants, dormants, quincailleries)
- Vérification du fonctionnement général (alignement, jeux, manœuvre)
- Réglage des paumelles et des ouvrants (aplomb, suppression des frottements)
- Révision des systèmes de fermeture (serrures, cylindres, poignées)
- Remplacement des éléments défectueux ou usés
- Réglage des ferme-portes (vitesse, fermeture complète)
- Vérification et remplacement des joints (acoustiques, étanchéité, intumescents)
- Contrôle des dispositifs de sécurité (portes coupe-feu, conformité ERP)
- Reprise des fixations et ancrages si nécessaire
- Nettoyage et lubrification des organes mécaniques
- Vérification finale du bon fonctionnement et de la conformité

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Au besoin suivant état des portes existantes conservées

3.7 **Plan de sécurité**

Fourniture et pose de plan de sécurité incendie sous plastique rigide selon les indications de l'Architecte.

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Au besoin suivant indications du Maitre d'Oeuvre

3.8 **Organigramme pour cylindres européens**

Les serrures seront sur organigramme "du Maitre d'Ouvrage" que l'Entreprise devra inclure dans son offre tout en conservant à sa charge le coût des cylindres.

L'entreprise devra se rapprocher des services techniques afin d'obtenir l'ensemble des informations nécessaires à la reproduction des organigrammes sur les nouvelles serrures mises en œuvre.

Unité de métré :
- Au forfait - Ft pour l'opération

Localisation :

- Pour l'ensemble des serrures du projet